

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 22 septembre à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Brigueil-le-Chantre, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur DAUBISSE Patrick, Maire.

Date de la convocation : 16 septembre 2021
 Date d'affichage de la convocation : 16 septembre 2021
 Nombre de Conseillers en exercice : 15
 Nombre de Conseillers présents : 15
 Nombre de Conseillers représentés : 0

Présents : Mmes BAYEUL, AUCUIT, BRULÉ Christine, KALININE, MM DAUBISSE, TOULOUMET, ALLARD, LARBALETTE, AUSANNEAU, BERTHELOM, MORETTO, BOUVIER, TOUCHARD, BRULÉ Didier, VANACKER.

Mme BRULÉ Christine a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- ✓ *Election d'un secrétaire de séance ;*
- ✓ *Approbation du procès-verbal 12 Août 2021 ;*
- ✓ *2021-40 Eglise : aménagement intérieur ;*
- ✓ *2021-41 Renouvellement du bail locataire presbytère ;*
- ✓ *2021-42 Recrutement pour poste adjoint technique ;*
- ✓ *2021-43 Validation bilan d'activité 2020, CCVG ;*
- ✓ *2021-44 Création d'un point de service rapide ;*
- ✓ *2021-45 Devis travaux de voirie ;*
- ✓ *2021-46 Devis panneaux routiers.*



2021-40 Eglise : aménagement intérieur.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux concernant l'église touchent à leurs fins.

Arrivé le temps du réaménagement intérieur de l'église.

Plusieurs devis sont présentés pour l'acquisition de nouveaux bancs.

- Devis Houssard pour un montant de 16 105.54 € T.T.C.
- Devis Stella pour un montant de 21 162.44 € T.T.C.

Après délibération, le conseil municipal, et à l'unanimité :

- Décide de retenir la société Houssard pour un montant de 16 105.54 € T.T.C.
- D'octroyer une enveloppe budgétaire de 12 000 € pour l'aménagement de la sacristie.
- De sécuriser les accès en retenant le devis de la Société Adéquat pour un montant de 2 688.73 € T.T.C

2021-41 Renouvellement du bail locataire presbytère.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat de location du logement du presbytère passé avec Monsieur Bichon Jean-Pascal arrive à échéance le 31 décembre 2021.

Il rappelle que le montant du loyer mensuel s'élève à 237,85 €.

Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de renouveler le contrat de location du logement du presbytère passé avec Monsieur Bichon Jean-Pascal, au 1^{er} janvier 2022, pour une durée de trois ans.
- fixe le montant mensuel du loyer à 238.00 €
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de location et tous documents nécessaires.

2021-42 Création d'un poste d'Adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2022.

Recrutement

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il y a eu un lancement de recrutement pour un adjoint technique, du 10 juin 2021 au 5 août 2021. Les candidatures ont été ouvertes jusqu'au 31 août 2021. Neuf candidats ont postulé à ce poste. Semaine 32 : Présélection par Mme et MM les Adjointes. Deux candidats répondaient au cahier des charges :

- Franck TOUCHARD et Manuel CHARBONNIER.

Monsieur Manuel CHARBONNIER a été retenu. IL commencera le 1^{er} octobre 2021 en double avec l'agent en poste. Son contrat se fera par le Centre de Gestion de la Vienne, contrat du 01.10.2021 au 31.12.2021.

Le conseil municipal accepte, ce recrutement à l'unanimité.

Création du poste

Monsieur le Maire fait part que l'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, unique agent du service technique, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2022.

Afin de le remplacer et de maintenir ainsi le fonctionnement du service, Monsieur le Maire propose de créer un poste d'Adjoint technique, à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Il soumet ce sujet à l'avis du Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de supprimer le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au 31 décembre 2021,
- de créer un poste d'Adjoint technique à temps complet (35/35^{ème}) à compter du 1^{er} janvier 2022,
- de modifier le tableau des effectifs en conséquence,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants,
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches administratives nécessaires et à signer tout document relatif à cette affaire.

2021-43 Validation bilan d'activité 2020, CCVG

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, (CCVG).

Celui-ci retrace l'ensemble des réalisations 2020 ainsi qu'une vue d'ensemble du compte administratif de cette même année.

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG).

2021-44 Création d'un point de service rapide.

Suite à l'ouverture du circuit Terra Aventura, environ mille personnes ont découvert la commune et de ce fait, il serait souhaitable à la fin de leur parcours d'avoir un endroit pour se restaurer. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de réutiliser l'ancienne épicerie afin d'y aménager des distributeurs de boissons, sandwiches et autres consommations diverses.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'implanter des distributeurs de boissons, sandwiches et autres consommations à l'ancienne épicerie et de sécuriser la porte d'entrée, avec ouverture, et fermeture automatique de la porte.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire les démarches concernant les divers travaux de l'ancienne épicerie et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

2021-45 Devis travaux de voirie.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il a reçu un devis de l'entreprise Massy TP concernant divers travaux de voirie dans la commune : le Chaussidoux, Fleix, Carrière de Thollet, Fleix, Allay, Eports, la Duponnerie, Les Mâts, et Champodin, pour un coût de 16 284, 84 € T.T.C.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal accepte les travaux de voirie dans les divers hameaux pour un montant de 16 284,84 € T.T.C

2021-46 Devis panneaux routiers.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu d'acheter des panneaux de signalisation, entrée et sortie de village, chaussée inondée et autres.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'acheter des panneaux de signalisation, à l'entreprise SES pour un montant de 1151.77 € T.T.C. et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Questions diverses.

- Réunion « sport et Santé » compte-rendu présenté par M. BRULÉ Didier, dossier consultable en mairie ;
- Village de vacances : il s'appellera « le village du Pellechin ». La promesse de vente devrait être signée dans les tous prochains jours ;

- Le SIMER devrait passer chez chaque habitant pour la nouvelle réorganisation des poubelles au 01.01.2022 ;
- Samedi 25 septembre à 10h30, inauguration du parcours Terra aventura ;
- Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux de l'église ;
- Repas des anciens le dimanche 21 novembre 2021 et distribution des colis de Noël ;
- 18 décembre 2021, Noël des enfants : spectacle à la salle des fêtes, distribution des jouets par le Père Noël sur la place de l'église.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30